

CHSCT Départemental de l'Essonne

santé et sécurité
conditions de travail

Relevé de décisions de la séance du 10 novembre 2016

Approbation des procès-verbaux des séances du 09 octobre 2014 et du 20 janvier 2016

Le procès-verbal de la séance du 16 avril 2016 est approuvé à l'unanimité après corrections et complément portant sur une demande de FNEC-FO non explicitée dans le procès-verbal : « les PPMS doivent être mis en lien avec des plans plus généraux (Plan Communal de Sauvegarde, ORSEC, etc).

Le procès-verbal de la séance du 29/09/2016 sera soumis à l'approbation du prochain CHSCTD.

Rapport du médecin des personnels, chargé du suivi de la médecine de prévention

Avis n°1

Suite à l'adoption du programme académique de prévention et pour promouvoir une politique de prévention efficiente, le CHSCTD 91 demande que soient pourvus les postes des 4 médecins de prévention du département. Le CHSCTD 91 demande le remplacement rapide de l'ISST académique ainsi que le recrutement d'un ISST supplémentaire.

Vote pour : 7

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Bilan des PPMS

100% des écoles et des établissements ont effectué un exercice attentat-intrusion, conformément à l'instruction du 29 juillet 2016 signée par Madame la Ministre de l'Éducation nationale et par Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

À ce jour, 99% des écoles et des établissements ont rédigé et validé leur PPMS.

Informations relatives au CHSCTA

Les avis et les actions du CHSCTA seront évoqués par le CHSCTD.

Une attention particulière est à donner sur la mise en œuvre des avis et actions du CHSCTA dans le département.

Protocole d'intervention du CHSCTD en cas d'urgence

Une délégation du CHSCTD peut être amenée à se déplacer dans les écoles ou les établissements en cas d'urgence avérée. Un protocole de visite spécifique sera mis en place.

Questions diverses

MILLY-LA-FORÊT – collège Jean-Rostand

Concernant les problèmes rencontrés dans la salle d'arts plastiques, le Conseil Départemental n'a pas communiqué sur le sujet. Il semble que le professeur d'arts plastiques a été sollicité pour présenter l'état de la salle de cours.

ARPAJON – Lycée Michelet

Madame la Secrétaire Générale indique qu'elle n'a pas de réponse du conseil régional. Elle contactera le chef d'établissement.

ÉTAMPES – école Jacques-Prévert

Concernant l'intoxication alimentaire du printemps, la mairie a constitué un comité de suivi. Les analyses n'ont pas abouti à des résultats concluants sur l'origine de l'intoxication. Madame la Secrétaire Générale prendra contact avec l'IEN et la mairie pour faire le point.

EPINAY-SUR-ORGE Collège André-Maurois

Une demande d'AED supplémentaire a été faite pour assurer la surveillance de la passerelle entre les bâtiments. Madame la Secrétaire Générale suit le dossier.

Financement du réseau PAS

Madame la Secrétaire Générale confirme que la DSDEN ne participe pas au financement du réseau PAS.

MORANGIS – Lycée Marguerite-Yourcenar

La situation au lycée Marguerite Yourcenar est tendue au sein de l'établissement. La visite du CHSCT sur la question des risques psychosociaux a été demandée. Par ailleurs, des représentants de l'établissement ont été reçus deux fois en audience à la DSDEN.

Madame la Directrice Académique Adjointe informe de la visite régulière de Madame la Provisoire Vie Scolaire dans l'établissement pour travailler sur le projet Vie Scolaire avec les équipes.

Les représentants du personnel incitent les personnels du lycée à prendre rendez-vous auprès du médecin des personnels et de la psychologue du travail.

Madame la Secrétaire Générale prévoit de contacter Madame LE BOT, psychologue du travail, pour l'informer de la situation.

Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN)

Le CHSCTD s'interroge sur la charge de travail liée à l'installation du nouveau livret scolaire numérique et son impact sur la santé des personnels.

Journées « échanges de pratiques »

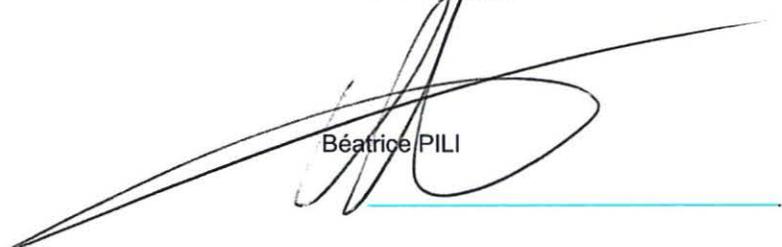
Les formations « échanges de pratiques » sont très fortement recommandées si l'enseignant est en difficulté. La forme du stage doit être particulièrement soignée pour faciliter la participation des enseignants, en particulier en faisant intervenir des formateurs extérieurs.

La Secrétaire du CHSCTD



Anne-Marie ROUSSEL

Pour le Directeur Académique
Par délégation
La Secrétaire Générale



Béatrice PILI